

Politiques publiques Bpifrance et le CSF Bois ont lancé la 2^e promotion de l'Accélérateur bois

Avec le soutien financier du ministère de l'Économie et de l'Industrie dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA), Bpifrance et le comité stratégique de la filière bois (CSF bois) ont lancé le 1^{er} février la deuxième promotion de l'Accélérateur bois. Pendant dix-huit mois, trente-quatre entrepreneurs, sélectionnés pour leur potentiel de croissance, vont suivre un programme d'accompagnement pour les aider à structurer leur développement et à répondre aux enjeux du secteur forêt-bois. « Cette deuxième promotion inscrit sa dynamique sur l'intégralité du tissu amont et aval économique : PME et ETI de la première et seconde transformation, depuis le bois scié jusqu'au bois construction, au bois emballage, au bois énergie, à l'ameublement et à l'agencement », indique la banque publique d'investissement. Pour Guillaume Mortelier, directeur exécutif en charge de l'accompagnement chez Bpifrance, « le secteur du bois, en constante évolution, se doit d'être accompagné pour faire face à ses enjeux économiques, sociétaux et environnementaux. L'Accélérateur bois permet d'accompagner les dirigeants efficacement dans leurs problématiques de développement en leur permettant de renforcer leur positionnement et leur compétitivité. Ce programme s'inscrit pleinement dans la stratégie de Bpifrance d'accompagner toutes les entreprises, quels que soient leurs tailles et leurs enjeux ».

Luc Charmasson, président du CSF Bois, définit quant à lui ainsi l'ambition affichée pour les entreprises de la filière bois : « Grandir et changer d'échelle pour mieux s'inscrire dans leurs marchés en pleine croissance. La filière bois connaît une dynamique confirmée, par un plébiscite des consommateurs pour le matériau, par les politiques publiques favo-

rables – la décarbonation à l'horizon 2050, la RE 2020 à horizon 2030, l'utilisation d'une ressource naturelle et nationale en circuit court –, la filière est confrontée à un changement d'échelle significatif pour lequel les 33 participants seront sollicités. L'accélérateur leur proposera des outils adaptés pour structurer des bases solides en matière de démarche stratégique, de performance opérationnelle, de transformation digitale, de gouvernance, d'ouverture de capital, de succession, de RD et innovation, de performance commerciale, de travail en réseau au sein d'une chaîne partageant le même matériau ».

Les trente-quatre PME et ETI sélectionnées vont suivre un programme d'accompagnement intensif qui portera sur trois domaines spécifiques : le conseil, avec la réalisation d'un diagnostic d'entrée ou d'un diagnostic 360° pour identifier les axes prioritaires de croissance et l'accès à des modules de conseil adaptés en fonction de la taille de l'entreprise ; la formation, avec six séminaires en partenariat avec Centrale Supélec ; et des rencontres filières qui permettront aux participants d'avoir notamment accès à 2000 entreprises du réseau Accélérateurs de Bpifrance et aux grands acteurs du secteur. Bpifrance précise que depuis 2019, près de soixante PME et ETI de la filière bois ont été accompagnées dans le cadre de l'Accélérateur bois.

Les trente-quatre entreprises de la deuxième promotion de l'Accélérateur bois : REI Habitat, Création bois construction, Laudescher, Coulidoor, Woodenha, Sicobi, Tertu Équipements, Transport François Collet, Charpente Cénomane, groupe Bardet, Boisbareal, Espace Loggia, Rousseau, scierie Tarteret, scierie Hamon, LBSA, Simmad, LMB Martin frères, Royans charpente, Sertelet Yves, Socopa, Toitures Montillennes, IH, Moulin Charpentes, Grosset Janin, groupe Monnet-Sève, Abso bois, Forêts et sciages d'Autun, Forestière et développement, menuiserie Marc Blanc, Inoé, GF Palette, Scierie et caisserie de Steinbourg, scierie

Descourvières.